



PROVINCE DE HAINAUT –  
ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI –  
COMMUNE DE GERPINNES

## AVIS

### Réunion de la commission communale de constat de dégâts aux cultures



Le Bourgmestre, M BUSINE, fait savoir que la commission communale de constat de dégâts aux cultures se réunira **le mardi 25 septembre 2018, à 9h30', à la salle du Conseil communal** (avenue astrid 11).

**Les dégâts concernés sont ceux provoqués par la période de sécheresse.**

Tout agriculteur confronté à cette situation est invité à se manifester au plus tard à cette réunion. Afin de pouvoir remplir les formulaires de constats, les participants devront disposer des informations sur les parcelles concernées : numéro tel que renseigné à la Déclaration de Superficie pour les aides PAC (DS 2018) et leur surface ; ainsi que le numéro de producteur.

Tout renseignement peut être demandé auprès du service juridique : Mme Adélaïde DARDENNE, tél. : 071/50.90.62, e-mail : [adardenne@gerpinnes.be](mailto:adardenne@gerpinnes.be) (bureau 103 – 1er étage).

Gerpennes, le 24 août 2018

Le Bourgmestre,

Philippe BUSINE

